**INFORMATIONS POUR LA PRESSE**

**La banque de l'Union Européenne** Juillet 2010

# La Banque européenne d'investissement dans le Pacifique

*Au cours des cinq dernières années, la Banque a accru sa contribution au développement à long terme des économies du Pacifique. Conformément aux priorités fixées par son mandat au titre de l'Accord de Cotonou, et en étroite coopération avec la Commission européenne, la BEI maintiendra le financement de projets du secteur privé et de projets environnementaux au centre de ses activités futures.*

## La BEI dans le Pacifique : un partenariat pour l'avenir

La Banque européenne d'investissement (BEI), créée en 1958, est l'institution de financement à long terme de l'Union européenne. Sa mission consiste à financer des investissements en capital qui contribuent à la réalisation des grands objectifs de l'Union européenne.

L'essentiel de l'activité de prêt de la BEI se concentre sur l'Union européenne, mais la Banque participe aussi à la mise en oeuvre des politiques communautaires de coopération et de développement en dehors des frontières de l'UE, dans le cadre de mandats spécifiques qui lui sont confiés par cette dernière.

## Une offre de prêts sur mesure pour la région du Pacifique

Depuis le début de ses activités dans le Pacifique, la BEI a financé des prêts et des prises de participation d'une valeur totale de quelque 400 millions d'EUR, pour soutenir l'activité économique dans une région constituée de petites îles dispersées et éloignées, qui doit de ce fait supporter des coûts élevés pour mettre en place des infrastructures.

L'activité de prêt de la BEI dans le Pacifique s'attache à exploiter les points forts de la région. La Banque y finance des projets qui soutiennent et promeuvent la croissance économique et l'emploi. Une large palette d'instruments financiers est disponible pour démultiplier l'investissement étranger direct, remédier à la pénurie de capitaux propres et encourager les banques commerciales à allonger la durée de leurs prêts. En outre, la BEI s'est fixé pour but de faciliter l'accès au capital-risque pour les petites et moyennes entreprises (PME).

## Soutien financier aux PME

Le domaine principal d'activité de la BEI dans le Pacifique est le soutien aux petites et moyennes entreprises (89,9 millions d'EUR), qui représente 20 % des prêts signés par la Banque à ce jour.
La BEI contribue à remédier à la pénurie de financements à moyen et long termes dans la région en accordant des lignes de crédit aux banques et institutions financières régionales et nationales, avec lesquelles elle a établi d'excellentes relations de travail. Cette coopération est non seulement un outil de promotion des entreprises privées locales mais aussi une aide au développement de l'ensemble du secteur financier de la région. À ce jour, la BEI a accordé, dans la région du Pacifique, plus de 75,6 millions d'EUR de lignes de crédit grâce auxquelles les PME ont pu accéder à des financements assortis de conditions intéressantes. La BEI a en outre acheminé 14,3 millions d'EUR de capitaux à risques en faveur d'investissements en fonds propres ou en quasi-fonds propres dans des PME de la région relevant pour la plupart des

secteurs du tourisme, des industries manufacturières, de la distribution, de l'agriculture et des services.

## Industries manufacturières et minière

Une grande partie des prêts accordés par la Banque dans le Pacifique a servi à financer des investissements de grande envergure dans les secteurs industriel et minier (pour un montant total de 152,8 millions d'EUR). Dans l'industrie, la majeure partie des prêts de la BEI concerne des projets agro-industriels durables, tels que la création, la modernisation et la restructuration d'une plantation de palmiers, la construction d'une scierie-huilerie, la plantation et l'exploitation forestière à long terme, par exemple. Dans le secteur minier, les prêts de la BEI financent des projets d'extraction de minerais qui offrent des retombées positives à court ou à long terme pour l'emploi et la formation de la main d'œuvre locale (98 millions d'EUR).

## Énergie et protection de l'environnement

La mise en place d'un approvisionnement en énergie sûr et compétitif est d'une importance cruciale pour la prospérité économique de la région. La prise de conscience de la vulnérabilité de cette région – essentiellement constituée de petites îles dispersées soumise aux effets des changements climatiques et de la dégradation de l'environnement – explique qu'une part importante de l'activité de la Banque dans le Pacifique soit axée sur le financement de projets relatifs à l'environnement et à l'énergie. Plus de 25 % du total des prêts de la Banque dans le Pacifique (102,9 millions d'EUR) concernent des projets qui favorisent l'utilisation durable des ressources naturelles et la lutte contre les changements climatiques au travers d'un approvisionnement sûr en énergies renouvelables. Des exemples concrets de réalisations dans ce domaine sont le renforcement des réseaux d'approvisionnement en énergie et la construction de centrales hydroélectriques. La BEI apporte par ailleurs sa contribution à la réduction de la pollution et à la protection de la biodiversité en finançant des projets de replantation et de régénération de la forêt tropicale.

## Communications, transports et tourisme

La BEI a également contribué de manière significative à l'amélioration du climat d'investissement à long terme en soutenant l'infrastructure nécessaire en vue d'attirer des investissements étrangers directs et de créer une croissance économique durable. Les prêts accordés dans les secteurs des communications, du tourisme et des transports depuis le début de ses opérations dans la région atteignent ainsi 53 millions d'EUR. La modernisation et l'expansion des transports aérien et maritime sont en effet cruciales pour promouvoir les échanges commerciaux dans les pays insulaires du Pacifique, pour la plupart isolés.

## L'avenir des activités de la BEI dans le Pacifique

Au cours des cinq dernières années, la Banque a accru sa contribution au développement à long terme des économies du Pacifique. Conformément aux priorités fixées par le mandat de Cotonou et en étroite coopération avec la Commission européenne, la BEI maintiendra le financement de projets du secteur privé et de projets environnementaux au centre de ses activités futures. Pour le Pacifique, priorité sera donnée à l'assistance aux projets qui contribuent de manière significative à un approvisionnement et à une gestion énergétiques durables et à la protection de l'environnement, ainsi qu'à la recherche de nouveaux moyens de soutenir les intermédiaires financiers présents dans la région. La Banque continuera également à apporter un appui financier aux secteurs du tourisme, des transports, des communications et des industries manufacturières, en fonction des occasions qui se présentent. Pour pouvoir bénéficier du soutien financier de la BEI, les projets doivent être techniquement robustes et financièrement viables, et s'accompagner de retombées positives sur l'économie. Ils doivent être conformes aux lignes directrices de la BEI en matière de passation des marchés et de protection de l'environnement et, dans le cas de prêts directs, être assortis d'une sûreté suffisante. Les demandes de prêt en faveur de projets de très petite, petite ou moyenne dimension peuvent être soumises aux intermédiaires financiers de la BEI (dont la liste est régulièrement actualisée sur le site

www.bei.org). Les demandes de prêt pour des projets de grande dimension peuvent être adressées directement à la BEI, sans formalité particulière. Les demandes de renseignements peuvent être adressées au siège de la BEI (division Caraïbes et Pacifique) à Luxembourg ou au bureau régional de la Banque à Sydney.

## Développer la coopération

La BEI procure une valeur ajoutée aux promoteurs des projets, non seulement directement par des opérations financières, mais aussi au travers de son programme d'assistance technique ciblée. Elle coopère avec la Commission européenne ainsi qu'avec d'autres institutions multilatérales et bilatérales de financement du développement telles que la Banque mondiale, la Banque asiatique de développement et l'Agence française de développement, chaque fois que l'occasion s'en présente. La Banque travaille aussi avec le Secrétariat du Commonwealth et deux bailleurs de fonds présents depuis longtemps dans la région, AusAID et NZAID.

## Contacts pour la presse

Richard Willis
Tel :- (+352) 43 79 - 82155
willis@bei.org

## Informations générales

Banque européenne d'investissement
100, Bd Konrad Adenauer
L-2950 Luxembourg
3 (+352) 43 79 1 – 5 (+352) 43 77 04
www.bei.org/acp – info@bei.org

Bureau de Sydney
Level 32
ABN AMRO Tower – 88 Phillip Street
Sydney NSW 2000, Australia
3 (+61-2) 82 11 05 36 – 5 (+61-2) 82 11 05 38
Jean-Philippe de Jong, chef du bureau régional
3 (+61-2) 82 11 05 37
j.dejong@bei.org